

Melle, le 29 novembre 2024

**Direction des affaires
juridiques**
Emeline TERRASSON
emeline.terrasson@melloisenpoitou.fr

**Objet : Convocation du bureau communautaire de la
communauté de communes Mellois en Poitou**

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller
communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du bureau
communautaire prévue le :

jeudi 5 décembre 2024 à 18 h 00

La Béronne à Les Arcades à Melle

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

Ordre du jour

Relevé des décisions en matière de commande publique

Affaires générales

1. Bureau communautaire du 24 octobre 2024 - Approbation du
procès-verbal (annexes)

Solidarités

2. Convention triennale d'objectifs 2024-2026 avec l'association
départementale pour l'accueil des gens du voyage (ADAGV 79)
(annexes)

Ressources humaines et communication interne

3. Renouvellement de la convention de partenariat relative aux
formations mutualisées entre la communauté de communes
Mellois en Poitou et les communes membres (annexe)

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement
intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté
par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le
conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser
vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr
pour le 3 décembre 2024 avant 17 h 00.

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire,
Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères
salutations.


Le Président,
Fabrice MICHELET

